

**EVALUATION D'UNE STRUCTURE
POUR JEUNES EN DIFFICULTES :
L'EXEMPLE D'UN PROGRAMME
LAUSANNOIS**

Résumé

avril 2002

Suzanne Stofer, Dominique Malatesta
EPFL - ENAC - INTER - LASUR

**Léonie Chinet, France Eienberger, Bernard Plancherel,
Monique Bolognini, Olivier Halfon**
UNIVERSITE LAUSANNE - SUPEA (Partie psychologique)

L'évaluation comprend une approche sociologique et psychologique. Elle décrit le profil de la population des jeunes accueillis à Rimeille F.M. et identifie les aspects positifs de ce programme, ainsi que les difficultés rencontrées et non résolues à ce jour de sa mise en oeuvre. Elle intègre en outre une catamnèse.

Le profil des jeunes

- Durant les cinq années d'évaluation, 49 jeunes âgés de 15 à 18 ans ont été intégrés au programme de Rimeille F.M. parmi lesquels 39 sont sortis. Dans ce dernier groupe, 9 jeunes ont quitté la structure avant les douze mois de prise en charge prévus.
- 73% des jeunes qui sont sortis de la structure, à savoir 22 jeunes sur 30, y sont restés plus de 14 mois. Environ 60% des jeunes viennent de l'agglomération lausannoise.
- La très grande majorité des jeunes connaissent des problèmes d'intégration professionnelle et des difficultés familiales.
- L'analyse psychologique montre que deux fois plus de jeunes que ceux de l'échantillon de référence présentent une pathologie psychiatrique.

Les aspects positifs de la prise en charge proposée par Rimeille F.M.

- Le programme de Rimeille F.M. fonctionne dans la mesure où il est bien fréquenté.
- Rimeille F.M. répond incontestablement à une nécessité de prise en charge qui manque dans le paysage socio-éducatif du canton de Vaud.
- La satisfaction des acteurs est importante. Le degré de satisfaction des parents est cependant plus élevé pendant la durée de prise en charge de leur enfant par Rimeille F.M. qu'après. Ceux-ci se déclarent en effet peu satisfaits lorsque leur enfant, étant sorti de Rimeille F.M., connaît une situation d'insertion difficile.
- Rimeille F.M. aide les jeunes à retrouver un rythme de vie, à entreprendre des démarches en vue d'une formation ou d'un travail. Les éducateurs s'attachent également à essayer de résoudre les difficultés familiales auxquelles sont confrontés les jeunes en intervenant auprès des parents. L'engagement des éducateurs dans la relation qu'ils entretiennent avec les adolescents dont ils ont la charge est salué par la très grande majorité des personnes impliquées.
- Le caractère intermédiaire de la structure de Rimeille F.M est fortement apprécié par les jeunes et les assistants sociaux. Le fait qu'une présence continue ne soit pas imposée aux jeunes et qu'aucun horaire ne soit pré-établi est évalué très positivement surtout par les jeunes ayant connu le foyer. Les parents émettent plus de réserve souhaitant que leur enfant soit occupé de manière régulière.
- La possibilité pour le jeune de continuer de loger dans sa famille et ainsi de maintenir ou de restaurer un contact plus étroit avec celle-ci, mais également de pouvoir, en cas de crise ou de nécessité, loger à Rimeille F.M., est estimée positivement par l'ensemble des acteurs.

Les difficultés du fonctionnement modulaire

- L'objectif de Rimeille F.M. de réaliser un suivi socio-éducatif organisé selon un fonctionnement modulaire n'est pas atteint.
- L'offre et le choix des modules sont mal identifiés par les acteurs. Le contenu même est peu précis rendant difficile une appropriation du système modulaire par les jeunes, mais aussi par les parents et les assistants sociaux. L'adéquation entre le choix des modules et les prestations offertes est faible. Le module fonctionne plus comme porte d'entrée permettant d'engager et d'orienter la démarche de prise en charge que comme un projet spécifique qui sera travaillé en conséquence.
- Le rôle des activités collectives est ambigu. Les jeunes et les éducateurs ne partagent pas le même point de vue sur la question. Pour préciser le contenu de certains modules, quelques membres de l'équipe de Rimeille F.M. préconisent un développement d'activités collectives tout en affirmant ne pas vouloir reconstituer de groupe, afin d'éviter la reproduction d'une vie commune ressemblant à celle du foyer. La majorité des jeunes aimeraient toutefois voir se développer des activités collectives qui leur donnent une reconnaissance sociale. Ils recherchent en effet un groupe de pairs, exprimant le besoin de développer un sentiment d'appartenance et de pouvoir échanger.

- La fonction et l'identité du lieu de Rimeille sont insuffisamment précisées. La volonté des éducateurs de ne pas "refaire du foyer" se retrouve dans la gestion des locaux. Le souhait d'une partie des adolescents est cependant de s'inscrire spatialement, mais aussi socialement et symboliquement, dans un environnement.
- Le rôle du psychologue dans la structure n'est pas précisément défini. On observe une confusion des rôles entre le registre psychologique et socio-éducatif.

L'aspect dominant et le plus identifié, est la relation privilégiée que l'éducateur entretient avec le ou la jeune et sa famille. Il s'agit également de l'élément le plus valorisé par les différents acteurs impliqués. L'éducateur remplit ainsi un rôle de médiateur entre les diverses parties, agissant, selon les situations, comme tiers séparateur ou réparateur.

On peut dès lors dire que si dans le contexte du foyer, c'est le cadre qui fait loi, dans celui de Rimeille F.M., c'est la relation à l'éducateur qui fait foi.

La continuité et la reproductibilité

Il est important de poursuivre l'expérience initiée par Rimeille F.M. et de tenter d'élaborer dans d'autres lieux des structures proposant un accompagnement socio-éducatif de type intermédiaire. Pour ce faire, il s'agit de reprendre les éléments reproductibles de Rimeille F.M., à savoir que:

- un programme tel que Rimeille F.M. ne peut se concevoir, à l'heure actuelle que s'il peut s'appuyer directement sur une institution existante comme c'est le cas avec le foyer de la Maison des Jeunes.
- l'idée d'une approche formalisée est intéressante et appréciée par les acteurs. Elle n'est pas à remettre en cause et mérite d'être reproduite. Le travail social visant l'insertion, appelé *travail par objectif*, va effectivement dans ce sens. Il suppose la mise en place d'outils devant favoriser l'élaboration et la réalisation d'un projet spécifique. La formalisation du travail socio-éducatif ne fait toutefois réellement sens que lorsqu'il favorise l'émergence concrète d'une demande et d'un projet.

Néanmoins, il serait important de tenir compte des aspects suivants:

- Il faut améliorer la définition du contenu des modules. Cela ne signifie cependant pas qu'il faille travailler à une séparation, une délimitation plus rigoureuse entre les modules. Le fait que les problématiques propres à chaque module se recoupent ne constituent pas un aspect gênant.
- Il faudrait développer des activités et des projets collectifs. Ceux-ci permettraient de répondre à l'attente d'une partie des jeunes aspirant à se situer dans un groupe de pairs. L'idée de projet ne peut cependant être assimilée à celle de loisirs, non pas à cause de son contenu, mais par les intentions et le sens qui lui sont attribués.
- Les résultats montrent que la proximité entre le domicile des jeunes et Rimeille F.M. constitue une variable influençant le taux de fréquentation de la structure. Cet aspect plaide en faveur d'une décentralisation de la structure qui faciliterait en outre une mise en réseau actuellement trop faiblement entreprise (pendant et après Rimeille F.M.).
- Une approche transversale des problèmes des jeunes, réalisée par une mise en réseau institutionnelle, s'impose. L'intitulé des modules désigne en effet certains domaines dont le traitement requiert un degré de spécialisation dont on ne peut concevoir qu'il soit assumé par une seule équipe, ou plus encore par un seul éducateur, en un seul lieu, ne disposant pas de formation adéquate à certaines problématiques.
- L'intégration d'un psychologue, dans le cadre d'un programme intermédiaire, peut être un aspect positif vu le nombre élevé de jeunes présentant une pathologie psychiatrique, mais à la condition que la définition du champ d'intervention du psychologue et celui des éducateurs, ainsi que les modalités de collaboration entre les uns et les autres, soient extrêmement bien précisées.